6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

L'Égalité

DE ROUBAIX TOURCOING

Téléphones : A LILLE N° 1.02, 22.82 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS N° 0.52 — A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger

Lundi 30 Juin 1913

Lire :

Dimanche prochain

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

La Fiancée du Fou

PAR

Claire de NESTE

COMPTES DU LUNDI

Les Calembredaines du Curé bâtisseur

Il y a dans notre région une commune où la Municipalité refuse au curé le droit de se servir de l'église, bâtiment communal.

D'abord l'église est vieille et tombe en ruines. C'est un service qu'on rend au curé en l'empêchant d'y mettre les pieds.

Puis la Municipalité a pris sa résolution en partant de ce principe que moins le curé aura de commodités pour attirer les gens, moins il y aura de nigauds et de jocrisses dans la commune.

Avouez que ça n'est pas mal raisonné et que si tous les maires de France et de Navarre voulaient suivre cette même règle de logique, on se trouverait en peu de temps débarrassé de cette catégorie de paroissiens dont on fait, hélas ! des électeurs et qui vous affirment que Josué arrêta le soleil, que Jonas a vécu quinze jours dans le ventre d'une baleine, ou que le jour du Jugement Dernier tous les morts sortiront de leurs tombes, même ceux qui n'ont plus de tombes, ni plus

UN DE CES GROS FARCEURS...

gros, ni plus rien, voire même ceux qu'on a incinérés !

Mais le curé de la commune en question ne s'est pas tenu pour battu.

« On me refuse la vieille église, dit-il, eh bien ! j'en ferai bâtir une neuve ! »

Seulement, pour cela, il faut de l'argent.

Le Bon Dieu n'en jette pas par les fenêtres du Paradis, de l'argent. Il est même fort chiche à cet égard. Depuis le temps « qu'en donnant aux pauvres on prête à Dieu », il doit avoir amassé ainsi un beau petit capital dont on ne voit pas souvent les effets sur terre. Car il y a toujours des pauvres. Et ce sont les hommes, leurs frères, qui continuent à soulager leurs misères.

Notre curé songea aussi aux citoyens de ce bas monde pour remplir sa bourse et construire sa boutique à patenôtres. Il fonda, le pauvre homme, un journal qu'il répandit à profusion et où il exposa que « curé traqué par la Libre Pensée, il demandait l'aumône pour édifier un temple réclamé par un peuple affamé de vérité ».

Comme il a dû bien rire en écrivant ça, cet excellent M. le curé ! Je ne le connais pas, mais ça doit être un de ces gros farceurs, qui font bonne figure à table, préfèrent le Bourgogne à la petite bière, et ne dédaignent ni un cigare bien sec, ni une histoire un peu corsée, ni toutes les choses joyeuses et réjouissantes dont s'amusent les amoureux de la vie terrestre, peu soucieux des calembredaines de l'autre monde.

Ce qui prouve le caractère jovial de notre curé, c'est qu'il a promis de consacrer sa future église aux âmes du Purgatoire.

Avec les âmes du Purgatoire, on n'a jamais d'ennuis. Pas de réclamations. Pas de difficultés. Il n'y a pas d'exemples qu'une âme du Purgatoire soit venue se plaindre qu'on n'ait pas dit le nombre de messes payées pour elle. Elles sont, comme le bon nègre, toujours contentes. C'est ce qu'il fallait à ce brave curé !

Donc, de ce côté, c'est un placement de tout repos pour l'argent.

Evidemment, il faut trouver l'argent.

C'est ici que le « curé-bâtisseur » a eu un coup de génie. Lemice-Terrieux, s'il vivait encore, en serait férocement jaloux.

Notre curé raconta, dans son petit journal, l'histoire de sœur Thérèse :

« Il est bien peu de nos lecteurs qui ne connaissent l'insigne faveur accordée dans la nuit du 16 janvier 1910 par « Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus » aux religieuses du Carmel de Gallipoli, en Italie, alors plongé dans la plus extrême détresse.

« Emue des privations que subissaient ses sœurs, Thérèse apparaissant à la Mère Prieure, lui montra *comment le bon Dieu se servait des habitants célestes comme d'autant de serviteurs* [illegible] francs pour payer la dette de sa communauté. »

Sœur Thérèse descendant du ciel avec dix billets de cinquante francs à la main, ne voilà-t-il pas une occasion admirable, venant bien à propos pour le « curé-bâtisseur » ?

Mais l'aventure de sœur Thérèse ne se termine pas là. Une autre fois elle ajouta vingt-cinq francs à la caisse des religieuses du Carmel. Ce n'était pas beaucoup, mais c'est peut-être tout ce qu'elle avait de monnaie sur elle. Sa générosité céleste devait bientôt se rattraper. Je reproduis le récit de M. le curé :

« Il faut dire, toutefois, [illegible] [illegible] des reliques de sœur Thérèse.

« Puis [illegible] la Mère Prieure [illegible]

« [illegible] pour regarder les deux billets [illegible]

« Et [illegible] sentir délicieusement bon [illegible] c'est un parfum très caractérisé de roses et d'encens [illegible] Mgr le [illegible] et le vénérable chanoine qui vient en entrer les mains. »

Comme on regrette de n'être qu'un parpaillot en lisant de semblables histoires. Pensez donc, bonnes gens, il suffirait d'être bien avec sœur Thérèse pour qu'elle vous bourre le portefeuille de billets bleus ou le portemonnaie de pièces de cent sous !

Il y en a un qui n'a pas perdu le Nord dans tout cela. C'est un malin d'évêque qui a tiré son petit profit du miracle de sœur Thérèse.

Croyez-en plutôt ce qu'en dit M. le curé :

« Dans [illegible] Mgr Muller, évêque de [illegible] raconta qu'il avait perdu un billet de cent francs.

« J'espère, dit Sa Grandeur, que Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus vous les rapportera. Il faut les lui demander. »

« On se mit en prières. Mais la réponse se fit attendre.

« On l'attendit jusqu'au 6 août, jusqu'à la veille de la Saint-Gaëtan, fête de Mgr Muller. Sœur Thérèse apparut cette nuit à la Mère Prieure, elle tenait en main un billet de 100 francs.

« Il va sans dire que, le matin, Mère Carmela découvrit dans la cassette ce billet, lequel fut envoyé bien vite à Monseigneur avec les vœux de la Communauté. »

Après cette histoire-ci, on peut tirer l'échelle et chercher la morale de cette suite de miracles.

Il semble désormais tout simple que le curé-bâtisseur se mette en prières pour invoquer sœur Thérèse. Celle-ci ne manquera pas d'apporter l'argent pour payer le notaire, l'entrepreneur, le couvreur et le fumiste.

On aurait simplement à contrôler si les billets de banque ont été émis régulièrement, s'ils ne sont pas frappés d'opposition, ou si les pièces d'or ne sont pas des pièces du pape !

Ce n'est pourtant pas comme ça que l'entend notre curé.

Sœur Thérèse, c'est très bien, mais elle ne lui inspire qu'une demi-confiance. Il aime mieux que ses paroissiens interviennent eux-mêmes :

« *Si les catholiques savaient faire violence à Sœur Thérèse,* celle-ci réserverait au « curé-bâtisseur » la surprise de recevoir *dès demain* quelques *surprenants* billets bleus de 500, voire même de « mille francs ». *On savait invoquer Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus*, si l'on savait lui confier pour qu'elle le mystérieusement elle-même aux pieds de Notre-Dame de l'Eglise quelques pièces d'or et d'argent, combien notre œuvre si urgente ferait de progrès ! »

Hélas ! Hélas ! trois fois hélas ! Il faut donc donner l'argent à sœur Thérèse pour qu'elle fasse le miracle. Mais alors, ce n'est plus un miracle ! C'est un « attrape-gogos » !

Le conte à dormir debout des miracles de sœur Thérèse raconté par le curé-bâtisseur pour anesthésier la confiance des naïfs, montre jusqu'à quel point va l'audace de ces prêcheurs de mensonges, de ces professeurs d'imbécilité.

Ces gaillards avides ont-ils donc la mentalité populaire une si piteuse idée qu'ils osent colporter des fariboles aussi niaises et offrir une telle « monnaie de singe » en échange des bons écus que réclament des pauvres gens ?

J'ai dit que le curé-bâtisseur devait être un gros farceur. Vous en conviendrez avec moi maintenant. Mais vous conviendrez aussi que des loustics de ce genre ont leur place au cabaret pour égayer de leurs pitreries les ouvriers qui se reposent, et vous conviendrez davantage que la Municipalité fut sage en refusant de donner un local à ce commis voyageur en vessies qu'il veut faire passer pour des lanternes !

ALEX WILL...

CHOSES ET AUTRES

La Béquillarde

On dit que le roi Alphonse, si les rapports ont le testament de M. Sapène, ne gardera pas l'argent de l'héritage. Comme je comprends ça ! M. Sapène fut, quoi qu'on en puisse dire, un peu maboul. Acceptez-vous, vous qui n'êtes pas riche et qui n'êtes pas même roi, les 10 louis ou les 100.000 francs qu'un loque vous enverrait par la poste, en vous affirmant que ce n'est là qu'un faible témoignage de son admiration ?

J'ai vu autrefois ceci dans une petite ville où j'étais en déplacement. Sur la promenade aimée des hivernants se tenait, matin et soir, une béquillarde très vieille, très maigre, minable. Un jour, un monsieur qui n'avait pas l'extérieur d'un roi d'Amérique et parlait tout seul, [illegible] pièces d'or. La mendiante fut éblouie ; elle n'avait jamais été si riche. Elle ne trouvait plus les mots — toujours les mêmes pourtant et en quelque sorte rituels — au moyen de quoi elle exprimait sa gratitude aux passants qui lui faisaient l'aumône. Le monsieur si généreux était déjà loin d'ailleurs ; il chantait maintenant à pleine voix, en faisant avec son parapluie des moulinets éperdus.

L'après-midi du même jour, l'homme passa de nouveau près de la béquillarde. Il était cette fois accompagné d'un domestique auquel la mendiante fit comprendre par signes qu'elle désirait lui parler :

— Votre maître ce matin m'a donné tout cet or, lui dit-elle. Reprenez-le. J'ai compris.

— Quoi ? Qu'est-ce que vous avez compris ?

— Que votre maître est fou.

— Il s'est livré devant vous à des excentricités ?

— Pas précisément. Il a chanté, c'est vrai. Mais tout le monde chante, et ça m'arrive à moi-même qui suis si malheureuse. Seulement, monsieur...

Ici, la pauvresse fit une pause, puis elle ajouta ce mot magnifique, où d'ailleurs elle mettait peut-être un peu d'ironie et beaucoup d'amertume :

— Il n'y a qu'un fou pour donner tant d'or à la fois à une vieille infirme.

Est-il défendu de s'inspirer de l'expérience de la béquillarde et de proclamer qu'il n'y a que les loques pour laisser leur fortune aux rois, qui n'en ont pas besoin ?

GRIFF.

CHRONIQUE

Le vieux de la côte

Ces [illegible] anciens marins, vieux [illegible] au cabotage, patrons et premiers maîtres en retraite. Chaque jour, à la même heure, lorsque le temps n'est pas trop dur, ils se retrouvent sur le môle, derrière le parapet qui les abrite des grands vents du large. De là, chiquant ou fumant, ils surveillent les allées et venues des barques, dans le port. Leur conversation, toujours semblable, évoque les années de leur jeunesse sur la mer. Ils aiment le soleil. C'est comme une caresse ancienne sur la rigidité de leurs membres, la caresse des océans lointains et du temps de la navigation. Maigres ou gras, leurs faces sont également usées, tannées, labourées de rides, rongées de rouille et de lichen, comme les visages des saints sur les calvaires en granit.

⁂

Ce jour-là ils n'étaient que trois au rendez-vous quotidien : Pierre Lozach, Adrien Quéquiner et Jean Troadec. Le premier, capitaine au cabotage, portait la barbe en un collier blanc et épais, comme un loup de mer. Sa taille se voûtait pesamment. Les deux autres, des maîtres en retraite, avaient encore le menton rasé et soigné des marins de l'Etat. Ils étaient moins âgés, bien qu'ayant dépassé la soixantaine depuis longtemps.

Comme l'après-midi s'avançait, Pierre Lozach dit avec une inquiétude un peu bourrue :

— Où est Le Guen ?... Il fait beau cependant... Que lui est-il arrivé ?... mille sabords !

Les deux autres avaient hoché la tête, simulant l'étonnement.

— Tiens, c'est vrai ! Nous n'avons pas vu Le Guen de toute la journée.

— Il est peut-être malade... Il toussait ces jours-ci.

— Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé, de géôle, bon Dieu !

— Tonnerre de Brest !

Ils s'étaient regardés tous les trois. Leurs yeux, braves à la mer, papillotaient soudain. Il y passait l'angoisse un peu brusque de la mort. Il se connaissaient [illegible] sans un mot.

— Allons voir [illegible] Pierre Lozach.

— [illegible] Troadec [illegible] Quéquiner [illegible]

[illegible]

⁂

Vincent Le Guen habitait chez son [illegible] [illegible] que des [illegible] [illegible] La maison [illegible] sa façade blanchie à la chaux [illegible] jardinet [illegible] en fleurs.

Pierre Lozach sonna.

[illegible] jeune femme vint ouvrir. C'était la belle-fille de Vincent Le Guen. [illegible] Pierre Lozach [illegible]

— Voilà, madame Le Guen, [illegible] Nous sommes venus prendre des nouvelles [illegible]

[illegible]

[illegible] Troadec [illegible]

[illegible] Pierre Lozach [illegible]

Pour la jeune [illegible] [illegible] la cause [illegible] apparente [illegible]

— Ce n'est rien ! Ce n'est rien !... [illegible] venir paris et cela lui fera plaisir.

— C'est pas de refus, [illegible] fera plaisir à nous aussi. Un moment seulement, le temps de lui serrer la main.

Ils la suivirent ainsi, après avoir [illegible] leurs sabots de bois, sur le seuil.

⁂

[illegible] d'un papier à fleurettes bleues, [illegible] rapide. On avait tiré les rideaux de mince cretonne, pour tamiser le jour. Sur la cheminée en bois il y avait un bateau recouvert d'un globe, deux chandeliers, un réveille-matin de bord et quelques gros coquillages exotiques.

C'était simple et propre.

Vincent Le Guen était étendu dans son lit, les mains jointes. Ses doigts étaient longs et osseux. Sa face parcheminée de grand vieillard, sa barbe blanche, ses yeux [illegible] sur l'oreiller. Il avait [illegible] au grincement de la porte. Il reconnut ses camarades et leur [illegible]

— Bonjour, Vincent [illegible]

— Il répondit [illegible]

— Bonjour, Pierre Lozach [illegible] Troadec [illegible] Bonjour, Adrien [illegible]

Ils [illegible]

Pierre Lozach [illegible]

— Eh bien [illegible] la semaine prochaine [illegible]

Il bredouillait des choses banales, parmi sa barbe qu'il tourmentait à deux mains [illegible]

Vincent Le Guen l'interrompit [illegible]

— [illegible] Pierre Lozach [illegible] [illegible] Je vais prendre [illegible] [illegible] La mort peut venir [illegible] pour dire vrai, j'aime mieux encore mourir dans mon lit que dans la tempête et j'aime mieux aussi reposer dans notre cimetière que [illegible] Plus tard [illegible] dans les grandes mers du paradis !

Il parlait [illegible] les yeux [illegible] pour [illegible] rien trouver à lui répondre. Ils [illegible]

⁂

Plus tard, lorsqu'ils se trouvèrent dehors, [illegible] il leur sembla éprouver un soulagement. Ils avaient encore dans les yeux la vision du vieux pilote sur l'oreiller, dans la petite chambre [illegible] aux fleurettes bleues.

Adrien Quéquiner murmura :

— Il est foutu.

C'était l'oraison funèbre du camarade dans leurs âmes ouvertes diversement sur le mystère de la mort. Ils s'en allèrent en silence sur cette pensée brutale, avec leur gaucherie et leur roulis de vieux matelots à terre. Ils écoutaient le tintement des cloches et, derrière les maisons, le ressac sonore des vagues. Ils avaient hâte de revoir la mer, la mer ensoleillée, vaste et vivante avec les voiles rouges de ses barques, ses cris joyeux de pêcheurs, ses vols de mouettes et de goélands blancs.

YVES LE FEBVRE.

Commémoration Socialiste à Caudry

Dimanche prochain, tout le prolétariat du Cambrésis se pressera à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du vaillant militant Henri Sandras.

[illegible]

Le militant

[illegible]

[illegible] au scrutin de 1900.

De 1902 à 1908, jouissant de la confiance unanime des travailleurs, groupés économiquement comme politiquement, il exerce avec son dévouement habituel, les délicates fonctions de conseiller prud'homme.

L'administrateur

[illegible]

C'est à l'unanimité, que les assistants, au milieu d'acclamations enthousiastes, saluèrent une municipalité modèle, à laquelle ils devaient donner un nouveau blanc-seing en 1912, avec, toutefois, le profond regret de voir celle-ci amputée de son chef.

Ajouterons-nous qu'à ces diverses qualités de militant et d'administrateur, l'homme mêlait encore le charme d'un esprit droit, [illegible] qui dégageait la sympathie.

Les grandioses funérailles

Aussi quand le 23 décembre 1911, le bruit courut dans Caudry que l'Hôtel de Ville était [illegible] en deuil, depuis un an, [illegible] la grande douleur provoquée dans les cœurs caudrésiens, par la mort [illegible] prématurée de Fiévet.

[illegible] du Cambrésis », le vaillant organe [illegible] des travailleurs de la région, s'exprimait ainsi, avec un accent [illegible] la note exacte et le sentiment [illegible] :

« Dès que la triste nouvelle se répandit, elle causa, bien que dénouement fatal fût depuis [illegible] prévu, une poignante émotion parmi la population ouvrière.

[illegible] ne cessa de défiler [illegible]

[illegible] réuni en séance [illegible] à l'unanimité [illegible] auraient lieu aux frais de [illegible]

[illegible] transporté dans la matinée [illegible] l'Hôtel de Ville, et placé dans [illegible] transformé en chapelle [illegible]

[illegible] perd en [illegible] ses plus fermes et plus ardents [illegible] la ville de Caudry perd [illegible] sage et avisé.

[illegible] de ses funérailles [illegible]

[illegible] intégrité [illegible] municipal, [illegible] hommage [illegible] de [illegible] aussi à [illegible] avait [illegible] avec [illegible]

[illegible] famille éplorée et pour nous un [illegible] à notre douleur, une [illegible] de savoir que son œuvre d'émancipation ouvrière et de rénovation sociale ne périra pas dans notre cha[illegible]

Elles furent en effet grandioses, les obsèques de ce véritable ami du peuple, grandioses et impressionnantes comme la classe ouvrière sait les entourer.

Les discours émouvants de Piet, Durre, Beauvillain, Ringeval, Degremont, Fiévet [illegible] ne furent pas seulement éloquents, mais [illegible] de sincérité qui reflétait l'affliction générale.

[illegible] la population qui suivait [illegible] camarades venus en [illegible] des larmes tombaient [illegible] le suprême et meilleur hommage que [illegible] un homme de bien.

Les Fêtes du 6 Juillet

[illegible] a été adressé au prolétariat et aux organisations :

« Tout le prolétariat de Caudry et du Cambrésis s'apprête à fêter dignement l'inauguration du monument élevé à la mémoire du citoyen Henri Sandras, le vaillant organisateur de la classe ouvrière, de celui qui, [illegible] Fiévet, consacra toute son [illegible] à la défense des humbles et des déshérités de la vie.

« De nouvelles adhésions sont encore parvenues au comité organisateur.

« Les moindres détails de la cérémonie sont à présent réglés.

« Le dimanche 6 juillet, à 10 heures du matin, les sociétés, les militants socialistes, syndicalistes et coopérateurs, ainsi que les élus du Parti se réuniront place de l'Hôtel-de-Ville, à Caudry.

« Afin d'éviter l'envahissement du cimetière et les dégâts aux tombes qui, fatalement se seraient produits, les discours seront prononcés sur le perron de l'Hôtel de Ville.

« Le cortège se rendra ensuite à la nécropole par la rue d'Alsace et défilera devant le monument, placé comme on sait juste en face du tombeau de Fiévet. La sortie s'effectuera par la rue du Cateau.

« Le monument, œuvre du sculpteur Fernand Langlet, premier prix de sculpture, est maintenant terminé. Le médaillon de face constitue une véritable œuvre d'art. En dépit des difficultés sans nombre, l'artiste est parvenu à fixer sur le bronze, d'une façon parfaite, les traits de l'ancien maire de Caudry.

« Rappelons aux personnes qui désirent assister au banquet qui aura lieu à l'issue de l'inauguration, qu'elles doivent faire parvenir le montant de leur souscription (4 francs) aux citoyens Edmond Bricout, rue Neuve ; Auguste Beauvillain, Gare du Nord ; Germain Bricout, rue Gambetta et Paul Af[illegible]chain, rue Centrale. »

Nous publierons prochainement le programme complet de la cérémonie.

Mais nous sommes d'avance sûrs qu'à cette vibrante invitation, il sera répondu par tous ceux qui ont connu, c'est-à-dire apprécié et admiré Henri Sandras, et qui communient dans le souvenir — évocateur d'espérances émancipatrices — d'un militant, d'un martyr.

Olivier DEGUISE.

ÉCHOS

QUE DOIT-ON BOIRE ?

Un referendum vient d'être organisé par la Société Médicale de Tempérance, parmi le corps médical belge.

Sur 1.487 médecins consultés 1.426 ont donné une approbation complète aux quatre points suivants :

1. C'est une erreur de croire que l'usage des boissons alcooliques donne des forces, nourrit et réchauffe ;

2. Il est parfaitement possible de vivre en excellente santé et de se livrer au travail sans boire ni alcool ni boissons alcooliques ;

3. L'usage des boissons alcooliques prépare et aggrave les maladies ;

4. L'eau bien pure est la boisson la plus hygiénique.

Il y a eu deux réponses défavorables seulement.

LA RAPIDITÉ DE LA LECTURE

Nous lisons avec une rapidité variable, qui dépend de la langue, et de l'habitude que nous avons de lire.

Une personne qui lit beaucoup fait passer sous ses yeux en moyenne 300 à 400 mots par minute, s'il s'agit d'un sujet qui lui est très familier, ou d'une lecture facile comme celle d'un roman, et d'autant moins qu'il s'agit d'une matière difficile à comprendre, comme de la philosophie ou de la science. Les enfants lisent plus vite que les adultes ; mais ils lisent moins complètement, et sautent beaucoup de mots.

LE CÉLIBAT TÉLÉPHONIQUE

Un pays où les demoiselles du téléphone étaient malheureuses, c'est en Italie.

Enfin, un décret royal, impatiemment attendu, vient d'accorder aux téléphonistes femmes la faculté du mariage.

A la suite de cette autorisation, plus de trois cents mariages sont annoncés.

Par gratitude, les fiancés ont sollicité M. Calissano, leur ministre, de bien vouloir être leur témoin.

Si tous les mariages n'ont pas lieu le même jour, voilà un ministre bien occupé.